



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT DE TRANSFERT A LA
CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE
PUBLIC CONCLUE AVEC LA SOCIETE
BOUYGUES TELECOM ET LA SOCIETE
PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES 2**

**DÉCISION N° DM-24-391
EN DATE DU 22 NOVEMBRE 2024**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la convention d'occupation du domaine public conclue avec la société BOUYGUES TELECOM en 2016,

VU le projet d'avenant de transfert au bénéfice de la société PHOENIX France INFRASTRUCTURES 2,

CONSIDÉRANT que la convention initiale a pour objet de permettre à la société BOUYGUES d'installer des équipements techniques, sur l'emprise du parc municipal des sports sis route de la Pyramide, nécessaires pour assurer ses activités de communication électroniques,

CONSIDÉRANT que la société BOUYGUES a sollicité la Ville quant au transfert de la convention,

CONSIDÉRANT que cette cession est soumise à l'accord exprès de la Ville,

CONSIDÉRANT que l'avenant a pour seul objet d'étendre le bénéfice de l'autorisation à la société PHOENIX, sans que les autres stipulations ne soient modifiées ;

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant de transfert avec la société BOUYGUES TELECOM, représentée par Madame BAZAILLE et dont le siège social est situé 37-39 rue Boissière à Paris, et la société PHOENIX France INFRASTRUCTURES 2, représentée par Monsieur PAROUX et dont le siège social est situé 4 rue de Marivaux à Paris. L'avenant entrera en vigueur le 1^{er} décembre 2024 et il est rappelé que la convention prendra fin en avril 2028.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20241122-lmc1H12630H1-AR
Date de réception en Préfecture : 22/11/2024
Date de Publication : 22/11/2024